



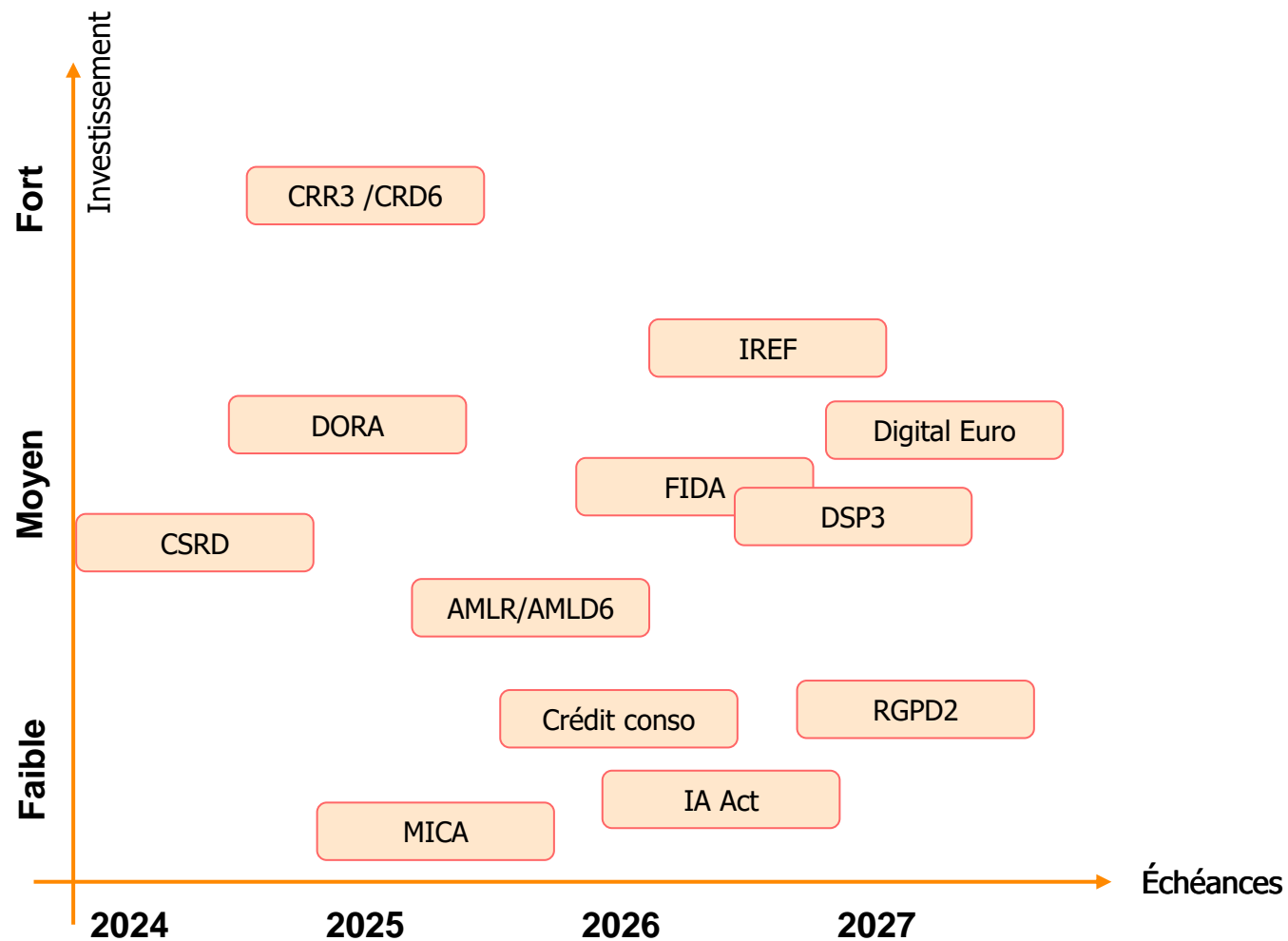
Actualité réglementaire pour le secteur financier



18 JUIN 2024

Des perspectives à moyen terme toujours très riches

- Réglementation bancaire : une pression sans fin ?
- Les systèmes d'information : le nerf de la guerre ?
- Quels challenges pour après-demain ?



Les priorités définies par l'EBA pour 2024

Cinq objectifs prioritaires pour le régulateur Européen



Finaliser la **mise en œuvre de Bâle III** dans l'Union Européenne et renforcer le SRB



Contrôler la **stabilité et la viabilité financières** dans un contexte de hausse des taux d'intérêt et d'incertitude



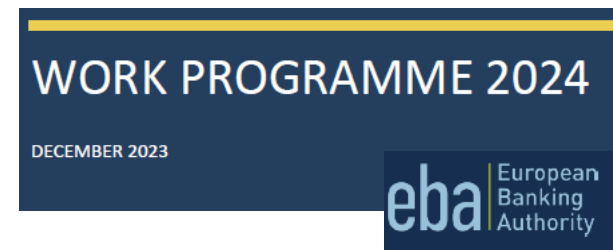
Fournir une infrastructure de **données** au service des parties prenantes



Développer une **capacité de supervision** et de contrôle pour **DORA** et pour **MiCA**



Mettre l'accent sur **l'innovation** et les **consommateurs** tout en préparant la transition vers le nouveau cadre de **LCB FT**



CRR3/CRD6 : la dernière étape Bâloise ?

Les textes de niveau I sont officiellement finalisés mais des incertitudes demeurent sur les règles de mise en œuvre



Bâle III

Refonte de la définition des modèles Bâlois, création d'un output floor et nouvelle approche de l'évaluation du risque opérationnel. Une refonte initiée depuis 2017 qui ouvre encore beaucoup de débats.



6 décembre 2023

Accord définitif entre le conseil et le parlement Européen pour une transposition des normes de « finalisation » de Bâle 3 suivi d'une adoption au parlement en avril 2024.



140

Mandats pour que l'EBA élabore des normes réglementaires et des lignes directrices, en quatre lots pour une finalisation des RTS/ITS en trois ans. Six publications sont actuellement en cours.



2032

Echéance des traitements « préférentiels » en risque de crédit pour les expositions sur l'immobilier résidentiel (non « fully loaded » pour l'EBA) et les entreprises sans notation dès lors qu'elles respectent certains critères.

Risques climatiques

Un dispositif réglementaire désormais très étendu qui mérite d'être stabilisé dans les années à venir



CSRD – SFDR - Taxonomie

L'entrée en application progressive des textes fait ressortir les difficultés opérationnelles de quantification de la responsabilité environnementale



82 disclosures requirements CSRD

12 normes d'application ESRS adoptées en juillet 2023, détaillées par 3 EFRAG IG. 1 200 nouveaux datapoints. Pas spécifiquement bancaire à ce stade, suite à la décision d'octobre 2023 de reporter de deux ans les normes de reporting sectoriel (2026 et non 2024).



SFDR consultation papers

Publication des conclusions en mai 2024 : 84 % des répondants estiment que les informations requises par SFDR ne sont pas suffisamment utiles aux investisseurs et 82 % que certaines exigences et certains concepts ne sont pas suffisamment clairs.



GAR à 3%

2023 : première année de publication officielle du Green Asset Ratio par les banques européennes. Un premier résultat qui nécessitera des travaux complémentaires pour assurer l'utilité de ce ratio au service des enjeux environnementaux.

Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme

Un pas en avant majeur dans l'Européanisation du dispositif



LCB FT

Les nouveaux textes ont été adoptés successivement par le parlement puis le Conseil Européen (30 mai). Des nouveautés limitées en termes de dispositions réglementaires, mais une surveillance renforcée.



AMLA

La nouvelle autorité de tutelle Européenne, basée à Francfort, devrait être opérationnelle à compter de mi-2025. Elle exercera une supervision directe sur les principaux établissements Européens.



AMLR

Transposition de textes existants en approche réglementaire unifiée au niveau Européen – Single Rulebook. Certaines évolutions ont été également apportées, notamment l'extension des entités assujetties et la limitation pour tous les pays Européens des paiements en espèces (10 000 €).



AMLD6

Sixième Directive apportant notamment un renforcement de la capacité d'intervention des Cellules de Renseignement Financier (Tracfin) et de nouvelles règles pour l'interconnexion des registres de bénéficiaires effectifs.

Digital Operational Resilience Act

Un renforcement et une extension européenne de l'arrêté de février 2021 relatif aux risques informatiques



DORA

DORA entre en application en janvier 2025 et constitue une étape importante pour renforcer les obligations au niveau Européen tout en apportant une rationalisation des principes existants



Déclaration des incidents informatiques

Dispositif visant à structurer le cadre de gestion des incidents informatiques et revoir la méthodologie de classification. Nécessité de constituer les outils déclaratifs vers les autorités de tutelle.



Cybersécurité

Mieux intégrer les enjeux de cybersécurité dans la surveillance des risques IT. Par exemple, organiser tous les trois ans un test de pénétration en direct à grande échelle par un testeur indépendant couvrant les fonctions critiques et impliquant les tiers associés.

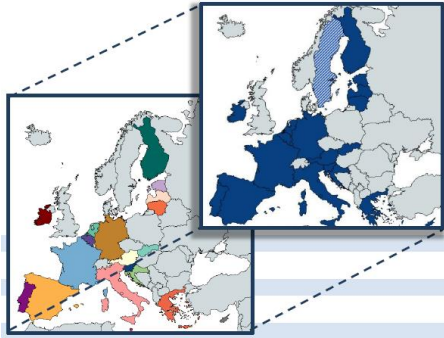


Registre d'information

Modélisation d'un registre consolidé à mettre en place pour suivre l'ensemble des prestataires TIC (Technologies de l'information et de la communication). Renforcement du suivi des prestataires de fonctions critiques ou importantes (PSEE) et création d'un cadre de supervision réglementaire des prestataires tiers les plus critiques.

Harmonisation des modèles de reporting au niveau Européen

Une montée en puissance des travaux de rationalisation des reportings réglementaires statistiques



IReF

Unifier les reportings réglementaires statistiques au niveau Européen pour contribuer à la rationalisation des obligations réglementaires à horizon 2027



Rapport coûts/bénéfices

Publication en février 2024. Trois enjeux principaux en cours d'analyse : optimiser l'intégration des reportings spécifiques par pays dans IReF ; ajouter des données sur des périmètres nouveaux (ex : environnemental) ; renforcer l'alignement avec FINREP Solo.



Core Collection Layer

Définition en cours d'une couche de collecte commune s'inspirant d'AnaCredit et s'alignant autant que possible sur FINREP : évolution vers un « Common Data Dictionary ».



BIRD

Volonté de connecter le modèle IReF et la couche d'entrée enrichie BIRD : travaux en cours entre BCE et l'équipe BIRD. Objectif : résoudre les écarts identifiés entre les deux modèles et aligner les définitions de métadonnées.

Quelques mots sur d'autres évolutions réglementaires en cours



IA Act

Classification des activités d'IA en quatre catégories distinctes selon le niveau de risque associé



MICA

Entrée en application au 30 décembre 2024 et ouverture d'une période transitoire de 18 mois pour permettre au PSAN d'obtenir leur agrément



RGPD II

Renforcer l'applicabilité des règles RGPD pour les activités transfrontières : droits des parties faisant l'objet d'une enquête ; accord sur le traitement des données



DSP3

Unification en mode Règlement (RSP); lutte contre la fraude : liens plus étroits avec AMLR ; renforcement de l'accès aux données financières pour promouvoir la concurrence entre les acteurs.

Quelles conséquences pratiques pour les banques ?



**Transformer le
modèle
opérationnel**

**Adaptabilité aux évolutions
réglementaires permanentes
Penser à la généralisation de
l'usage de l'IA**



**Assurer la convergence
des systèmes
d'information**

**Penser les solutions comme
fortement évolutives
Accélérer le chemin vers le Cloud
et les solutions évolutives**



**Placer la data au
cœur du processus**

**Généralisation des data lakes
goldenisés et mutualisés.
Granularisation des données de
reporting**

Contact

Vincent Lefèvre

Directeur Services Financiers

+33 681.11.41.33

Vincent.lefevre@soprasterianext.com



www.soprasterianext.com